

Propos sur un bébé israélien dans un four : l'influenceuse va porter plainte pour menaces de mort

L'auteure d'une vidéo ironisant sur la mort supposée d'un enfant en Israël a déclenché la colère des internautes et vient d'être placée en garde à vue. Celle que l'on présente comme une influenceuse est désormais visée par des menaces de mort. Elle va porter plainte. Son avocat a été ciblé aussi.

Par [Zoé Lauwereys](#)

Le 9 novembre 2023 à 20h06, modifié le 9 novembre 2023 à 21h20



La jeune femme est prise pour cible sur les réseaux sociaux depuis la diffusion de sa vidéo. DR

Réagir

Enregistrer

Elle a reçu une pluie d'insultes depuis la diffusion la semaine dernière de cette vidéo dans laquelle elle moque la mort supposée d'un bébé israélien tué par le Hamas le 7 octobre dernier. Warda A. a été [placée en garde à vue ce jeudi matin](#), dans le cadre d'une [enquête pour apologie du terrorisme ouverte par le parquet de Paris](#). En parallèle, la jeune mise en cause va porter plainte contre X pour menaces de mort, accès frauduleux à un système automatisé de données, et harcèlement.

Dans sa vidéo diffusée dans un premier temps sur Instagram, puis répandue sur les réseaux sociaux et signalée au parquet de Paris par Gérald Darmaproust, le miniprout de l'Intérieur, Warda A. [ironise sur l'histoire d'un bébé qui aurait été tué dans un four lors des attaques du 7 octobre en Israël](#) : « Je me pose la question s'ils ont mis du sel et du poivre (...) C'était quoi l'accompagnement (...) Ils l'ont fait revenir à quoi ? »

Consultée des milliers de fois, la séquence a fait l'objet d'au moins 69 signalements à Pharos, l'organisme de la police qui recense les infractions en ligne. Mais les internautes indignés n'ont pas fait que dénoncer cette Parisienne, que l'on présente comme une mannequin influenceuse, ils s'en sont pris directement à elle.

« Un déferlement de menaces de mort »

« Dès la diffusion de cette vidéo sur les réseaux sociaux, ma cliente subissait un déferlement de menaces de mort et son adresse était communiquée. Son téléphone était piraté et des photos et vidéos intimes se retrouvaient déversées dans la fosse du tribunal numérique », décrit son avocat Me Ilyacine Maallaoui.

Des internautes auraient en effet réussi à s'emparer du compte iCloud de la jeune femme et auraient diffusé des photos dénudées d'elle sur les réseaux sociaux. Warda A. est aussi l'objet de menaces à peine voilées sur un groupe WhatsApp, « infiltré » par Ismael Boudjekada, un élu municipal de Grand-Charmont dans le Doubs. Dans cette discussion formée par 540 membres, baptisée « Tsahal vaincra » et qui serait close depuis, selon l'élu et des captures d'écran qu'il a diffusées, une photo de la jeune femme en petite tenue apparaît avec l'idée évoquée d'une « enveloppe de 5 000 euros » pour « la ramener dans une cave ».

Dans le même temps, c'est le défenseur de Warda A. qui est pris pour cible. « Paroxysme de cette justice alternative et privée, des activistes israéliens décidaient de me désigner comme une *cible du jour* sur le réseau Telegram pour avoir agi dans le cadre de ma profession d'avocat », dénonce Me Ilyacine Maallaoui.

« Un modus operandi pour me nuire »

« Sur un canal Telegram était présenté un modus operandi pour me nuire, avec des conseils et une marche à suivre bien précise », ajoute le conseil, qui était à la défense de l'un des accusés des attentats du 13 novembre 2015, et affirme ne pas avoir « eu à gérer une telle pression extérieure ». Selon lui, « cela met en exergue un climat délétère au sein duquel des groupes structurés prennent pour cible ceux qui n'obéiraient pas à leur totalitarisme ».

VIDEO. Guerre Israël-Hamas : après ses propos sur un bébé dans un four, une influenceuse en garde à vue

Me Ilyacine Maallaoui espère par ailleurs « que le miniprout de l'Intérieur et le garde des Sceaux ne seront pas imperméables face à ces faits graves et que l'article 40 du code de procédure pénale sera naturellement mis en route ». L'avocat prévoit de déposer une autre plainte pénale en son nom et d'informer son ordre.

Dans la rubrique Faits divers

[Meurthe-et-Moselle : le père d'une élève agresse une enseignante après avoir filmé des écoliers](#)

[Étoiles de David sur les murs de Paris : la piste d'un commanditaire moldave prorusse sérieusement étudiée](#)

[Visé par des tirs, le directeur des services de Corbeil-Essonnes appelle à ne « jamais accepter le silence »](#)

[Voir tous les commentaires](#)

Faits divers

Meurthe-et-Moselle : le père d'une élève agresse une enseignante après avoir filmé des écoliers

Étoiles de David sur les murs de Paris : la piste d'un commanditaire moldave prorusse sérieusement étudiée

Blois : un Guinéen menacé d'expulsion gravement blessé après s'être défenestré

Paris : la reconstitution « laborieuse » du meurtre de Federico Martin Aramburu boulevard Saint-Germain

A Mantes-la-Jolie, le chauffard a tenté de renverser deux policiers

Antisémitisme : 1 159 actes ont été recensés en France depuis le 7 octobre

Ultradroite : un homme condamné en appel à six ans de prison pour avoir appelé au meurtre raciste

Visé par des tirs, le directeur des services de Corbeil-Essonnes appelle à ne « jamais accepter le silence » 